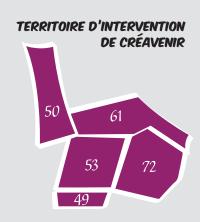
COUPS DE CŒUR

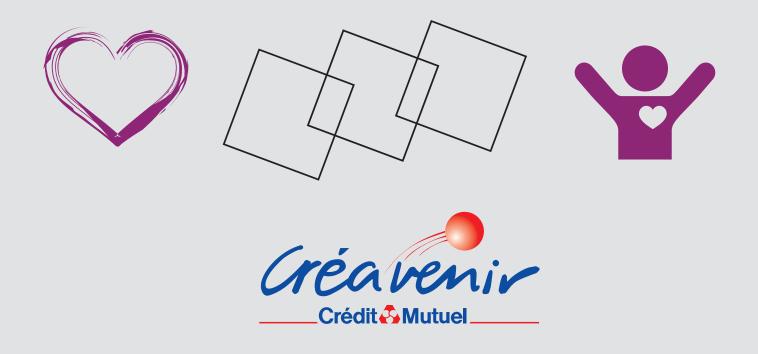
DÉVELOPPEMENT LOCAL & CRÉATION DE LIEN SOCIAL

Demande d'accompagnement Coup de Cœur associations et particuliers



ENSEMBLE, soutenons vos ACTIONS!

Le dispositif « Coups de cœur » soutient des projets tournés vers le développement local et la création du lien social. Les projets peuvent être à caractère social, économique, culturel ou sportif et doivent obligatoirement être mis en œuvre sur le territoire géographique de la Fédération du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.



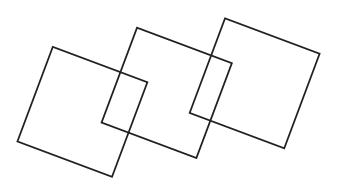
COUPS DE CŒUR DÉVELOPPEMENT LOCAL & CRÉATION DE LIEN SOCIAL

Identité du porteur de projet

Association

| • | |
|--|--|
| Représentant légal : | Date de dication : |
| | Prénom : |
| | email : |
| | |
| Particulier | |
| ◆ Nom : | Prénom : |
| | |
| | |
| ◆ Date de naissance : | |
| ♦ Téléphone : | email : |
| | |
| Descriptif et objectifs du pro | ojet |
| mis en oeuvre ? Selon quelle chronologie ? Que Possibilité de joindre des documents annexes | ont les bénéficiaires ? Quels sont les objectifs d'action ? Quels moyens sont les résultats attendus ? |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |







Les besoins

| Joindre un budget prévisionnel en distinguant les besoins en investissement, ceux en fonctionnement et leur mode de financement. |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| La demande |
| ◆ Nature et montant de l'aide sollicitée auprès de Créavenir : |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Pièces complémentaires à joindre au dossier :

COUPS DE CŒUR DÉVELOPPEMENT LOCAL & CRÉATION DE LIEN SOCIAL

Informations relatives au dépôt d'un dossier

Domaine d'intervention:

Les demandes de soutien doivent s'inscrire dans des projets d'investissement locaux individuels ou associatifs, qui contribuent au dynamisme du territoire.

Les projets peuvent être à caractère économique, culturel, sportif...

Ils doivent correspondre aux valeurs fondatrices du Crédit Mutuel, solidarité et entraide, et tenir compte des préoccupations en matière de lien social et d'environnement.

NB : les projets humanitaires, les voyages scolaires, les coûts d'étude ou stages, l'achat d'articles publicitaires ou le sponsoring n'entrent pas dans le domaine d'intervention de Créavenir.

Localisation:

Le projet sera mis en oeuvre sur le territoire géographique de la Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie : Manche, Mayenne, Sarthe, Orne et Segréen.

Étude et circuit du dossier

- Le dossier doit être déposé dans une caisse de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.
- Il est étudié par le conseil d'Administration de la caisse.
- La décision est transmise au porteur du projet par courrier.
- ◆ L'aide de Créavenir pourra se faire sous forme d'accompagnement financier, par l'octroi d'une subvention et/ou la mise en place d'un prêt d'honneur.
- Les bénéficiaires s'engagent à utiliser les fonds octroyés pour les objets définis lors du dépôt du dossier.
 Ils donnent leur accord pour l'éventuelle organisation d'une remise officielle avec présence de la presse et communication sur leur projet.

NOUS CONTACTER:
Créavenir - 43, Bd Volney 53083 Laval cedex 9
creavenir14@creditmutuel.fr
www.creavenir.org

Droit à l'image :

Les porteurs de projets soutenus par Créavenir acceptent, par avance, que leur projet et ses acteurs fassent l'objet d'une communication à des fins de promotion éventuelle, par Créavenir ou par une caisse adhérente à la Fédération du Crédit MABN ou par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN. Pourront être utilisés les images, les vidéos, les interviews complètes ou extraits.

Les porteurs de projets soutenus financièrement acceptent par avance le principe de rendre compte de la réalisation de leur projet et d'être membres de jurys départementaux lors des éditions suivantes.

Conformément à la loi informatique et libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

